

Le 11 septembre, 2014

Cher client,

Le 11 septembre, Kidde Canada, Inc., de concert avec Santé Canada, a annoncé un rappel volontaire visant à remplacer certains avertisseurs de fumée CA/CC et avertisseurs combinés fumée/monoxyde de carbone. Vous trouverez ci-joint un avis de sécurité. Il doit être affiché dans tous les commerces qui ont vendu les modèles concernés et identifiés ci-dessous. Pour visualiser le communiqué, veuillez vous rendre sur le site Web de Santé Canada à l'adresse http://www.hc-sc.gc.ca

Ce programme de remplacement a été mis sur pied parce que les appareils pourraient ne pas se comporter comme prévu à la suite d'une panne de courant. Si une panne de courant se produit au moment même où un appareil effectue un test de bon fonctionnement du capteur, l'unité pourrait passer en mode « verrouillage » et par conséquent ne pas avertir de la présence de fumée. L'unité retentit sur réception d'un signal provenant d'un avertisseur situé dans le même système interconnecté. Une fois l'alimentation électrique rétablie, une unité verrouillée déclenche une alarme, indépendamment de la présence de fumée ou de monoxyde de carbone, jusqu'à ce que l'alimentation électrique de l'avertisseur soit entièrement coupée.

Ce rappel concerne les avertisseurs de fumée à usage résidentiel Kidde ayant le numéro de modèle i12010S-CA, fabriqué entre le 11 mars 2014 et le 13 mai 2014, ainsi que les avertisseurs combinés fumée/CO ayant le numéro de modèle i12010S-CO-CA, fabriqué entre le 14 mars 2014 et le 13 mai 2014, et le numéro de modèle KN-COSM-IBACA (900-0119) fabriqué entre le 19 novembre 2013 et le 13 mai 2014.

Kidde a découvert le problème au cours d'un contrôle de qualité interne. Même si aucun incident n'a été rapporté, en vertu de son engagement envers la qualité et la sécurité, Kidde Canada prend les mesures nécessaires par souci de prudence.

Si vous recevez des demandes de la part des clients au sujet de ce programme de remplacement, veuillez les diriger vers le centre de rappel de Kidde Canada au 1-888-784-2323 ou le site Web www.KiddeCanada.com pour savoir si leurs avertisseurs sont visés.

Nous nous excusons pour tout inconvénient que cette situation aurait pu avoir pour vous et vous remercions sincèrement de votre coopération à cet égard.

Veuillez agréer mes salutations distinguées.

Sean Curley Président

Kidde Canada, Inc.